

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés :** Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECLER, Mme Martine SAVARY qui a donné pouvoir à M. Alain EUDES, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

**Absents :** M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance :** M. Cyril PANIEL

**Date de convocation :** 23 mars 2023

**Date d'affichage :** 6 avril 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 29

Présents : 19

Pouvoirs : 5

Votants : 24

**Délib. n°2023-041 : Souscription d'un emprunt de 1 400 000 € pour le financement des investissements 2023-2025**

Aux termes du BP 2023, il est prévu de souscrire un emprunt de 1 400 000 € pour financer les investissements 2023-2025 (rénovation énergétique et modernisation du cinéma-théâtre, rénovation énergétique des écoles).

Une consultation des établissements bancaires a été organisée sur la base des critères suivants :

- Montant de l'emprunt : 1 400 000 €
- Durée : 15 ans
- Remboursement trimestriel
- Echéances dégressives
- Déblocage des fonds : mai 2023

Analyse des offres reçues :

	Crédit Agricole	Caisse d'épargne	Crédit Mutuel	Caisse des dépôts	Banque postale
Durée	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	
Taux (fixe)	3,91%	4,26%	3,52%	3,80%	
Coût du crédit	417 393 €	501 812 €	375 760 €	408 164 €	n'a pas fait d'offre car pas compétitif
Périodicité de remboursement	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle	
Type d'amortissement du capital	constant	constant	constant	constant	
Frais bancaires	500 €	1 400 €	1 400 €	852 €	
Coût total de l'emprunt	417 893 €	503 212 €	377 160 €	409 016 €	

**Offre la plus avantageuse économiquement : Crédit Mutuel**

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- **Souscrire auprès de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43, Boulevard Volney à LAVAL (53), un contrat de prêt aux caractéristiques suivantes :**
  - un emprunt de : 1 400 000 €
  - dont le remboursement s'effectuera sur la durée de 15 ans.
  - Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur
  - Le taux nominal de l'emprunt sera de : 3,52 %
  - Taux fixe
  - en mode d'amortissement constant du capital (échéances dégressives)
  - Le taux effectif global ressort à : 3,53561 %
  - Le montant de l'échéance trimestrielle sera dégressif.
  - Le montant du capital remboursé à chaque échéance s'établira à 23 333,33 €.
  - Les frais de dossier d'un montant de 1 400 € seront déduits du déblocage de prêt.
- **S'engager, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des annuités et à inscrire en priorité, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au règlement des échéances.**
- **Autoriser Le Maire à intervenir au nom de la commune à la signature du contrat de prêt ainsi qu'à sa mise en place.**

Pour : 24	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Laurent PIEN

